

**Programme d'enseignement à distance
IIL-Online**

Conditions générales & Règlement

Août 2025

L'Institut International de Lancy, situé à Genève, est un établissement scolaire qui accueille des élèves de niveau primaire et secondaire. Outre l'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire et la préparation aux diplômes officiels, les équipes pédagogiques s'efforcent de véhiculer des valeurs et de les former à être responsables et autonomes.

L'Association Institut International de Lancy (IIL) met également à disposition une offre de formation en ligne, IIL-Online, pour les élèves non scolarisés à IIL, selon les besoins de l'enfant et selon les conditions décrites dans ce document.

1. Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités de cours à distance entre IIL et toute personne physique souscrivant à une formation en ligne.

2. Contrat et engagement

IIL met à disposition un enseignant qualifié répondant à la demande de formation.

En acceptant l'offre de formation proposée par IIL, les responsables légaux approuvent sans réserve l'organisation mise en place et les présentes conditions générales.

L'offre proposée précise la date de début des cours, le nombre de périodes de cours prévu ainsi que la périodicité des cours.

L'élève est tenu de respecter le calendrier ainsi que l'emploi du temps qui lui est attribué.

Le calendrier scolaire de l'Institut International de Lancy s'applique et est consultable sur le site internet de l'Institut : <https://www.iil.ch/calendrier/>. Aucun cours ne sera délivré durant les périodes de vacances et congés prévus au calendrier scolaire. En cas d'absence de l'élève pour motif personnel (vacances, voyages, etc.) en dehors des périodes prévues au calendrier scolaire, les cours ne seront pas reprogrammés et aucun remboursement ne sera accordé.

3. L'offre de formation

Les cours proposés se répartissent en quatre catégories :

- Séances de remise à niveau, soutien dans une ou plusieurs disciplines, selon la demande
- Préparation aux certifications de langue
- Préparation et validation de certifications de compétences numériques
- Programme scolaire complet pour les élèves, non domiciliés à Genève, ne pouvant être scolarisés physiquement dans un établissement

Pour suivre les cours en ligne, les élèves mineurs doivent avoir l'autorisation de leurs responsables légaux.

4. Organisation

Les cours se font en visioconférence à partir de la plateforme Teams. Le lien de connexion à la visioconférence est envoyé par l'enseignant avant le début du premier cours.

L'enseignant peut donner à l'élève des devoirs à faire d'un cours à l'autre.

5. Facturation

Les coûts de formation sont payables à l'avance et en francs suisses sur la base d'une offre émise par IIL.

Les factures sont envoyées par courrier électronique uniquement. Les responsables légaux s'engagent à régler les coûts de formation, par virement bancaire, sous sept jours à réception de la facture. Les cours démarrent après réception par IIL du règlement de la première facture.

En cas d'abandon des cours, les coûts de formation restent dus.

6. Force majeure

En cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence en cours, l'exécution des prestations de cours en ligne sera suspendue pour tout ou partie. La force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et insurmontable empêchant IIL-Online d'exécuter ses obligations contractuelles.

En cas de survenance d'un événement qualifié de force majeure selon l'alinéa précédent, IIL s'engage à le notifier aux responsables légaux dans les plus brefs délais. Dans ce cas, le cours sera reporté à la convenance de l'élève et/ou de ses responsables légaux, ou remboursé.

En cas de force majeure rendant l'élève indisponible pour son cours, le cours manqué pourra être reporté sur présentation d'un justificatif. Aucun remboursement ne sera accordé.

7. Annulation d'un cours déjà programmé

Toute annulation de cours à la demande de l'élève et/ou de ses responsables légaux, hors cas de force majeure, doit être faite par email à online-admission@iil.ch au moins 24 heures avant le début du cours. Le cours sera alors reprogrammé selon les disponibilités de l'enseignant. En cas d'annulation moins de 24 heures à l'avance, il ne sera pas reporté et sera décompté du programme de cours prévu.

8. Absence et retard de l'élève au moment du cours

L'élève est joint par Teams au début de son cours. En cas de non-réponse, une nouvelle tentative est faite cinq minutes après. S'il reste toujours injoignable, le cours est annulé. Les responsables légaux sont prévenus de cet incident par email et ne peuvent prétendre à aucun remboursement ni à aucun report.

9. Engagement d'IIL

IIL met à disposition un enseignant qualifié pouvant répondre aux besoins de l'élève. En cas d'absence de l'enseignant, les responsables légaux sont informés et le cours est reporté.

En cas d'absence prolongée de l'enseignant, IIL met à disposition un autre enseignant qualifié afin de poursuivre le programme de cours commencé.

10. Engagement de l'élève

L'élève se présente, seul, à l'heure de début de cours avec le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la leçon. Il aura fait les travaux éventuellement demandés en amont.

Durant le cours, l'élève adopte une attitude sérieuse et respectueuse envers l'enseignant. Sa tenue vestimentaire est adaptée à une situation d'enseignement. La caméra est allumée durant tout le cours.

11. Droits et obligations de l'élève et des responsables légaux

L'accord conclu entre IIL et les responsables légaux implique des droits et obligations de chacune des parties.

Un élève admis dans le programme a sa place réservée aussi longtemps qu'il observe les règles décrites dans le point 10 et que les émoluments prévus sont versés.

La direction se réserve le droit d'exclure en tout temps un élève du programme dont le comportement ou l'implication ne donne pas satisfaction. Cette décision ne pourra être remise en question par les responsables légaux.

Une attitude positive et constructive entre les responsables légaux et l'équipe pédagogique est l'un des éléments essentiels pour atteindre les objectifs éducatifs. Ainsi, la Direction se réserve le droit, à son entière et seule discrétion, d'exclure du programme à tout moment un élève dont les responsables légaux ont une attitude négative envers IIL-Online, son personnel et/ou les autres élèves inscrits dans le programme.

12. Confidentialité

Tous les documents et les supports mis à disposition demeurent en tout temps la propriété d'IIL et ne doivent pas être diffusés, partagés ou vendus.

Il est strictement interdit d'effectuer des enregistrements audio ou vidéo durant les cours.

La confidentialité et la protection des données sont primordiales pour IIL-Online. De son côté, IIL-Online s'engage à assurer la protection des données de l'élève et des responsables légaux.

13. Modifications

IIL se donne le droit de modifier les dispositions des présentes conditions générales si nécessaire. Les changements seront applicables uniquement aux demandes de formation effectuées après cette modification.

14. Litige

Tout litige relatif auxdites conditions ou à la scolarité de l'élève dans le programme IIL-Online est exclusivement soumis au droit suisse et à la compétence des tribunaux ordinaires genevois, sous réserve d'un éventuel recours au Tribunal fédéral.